

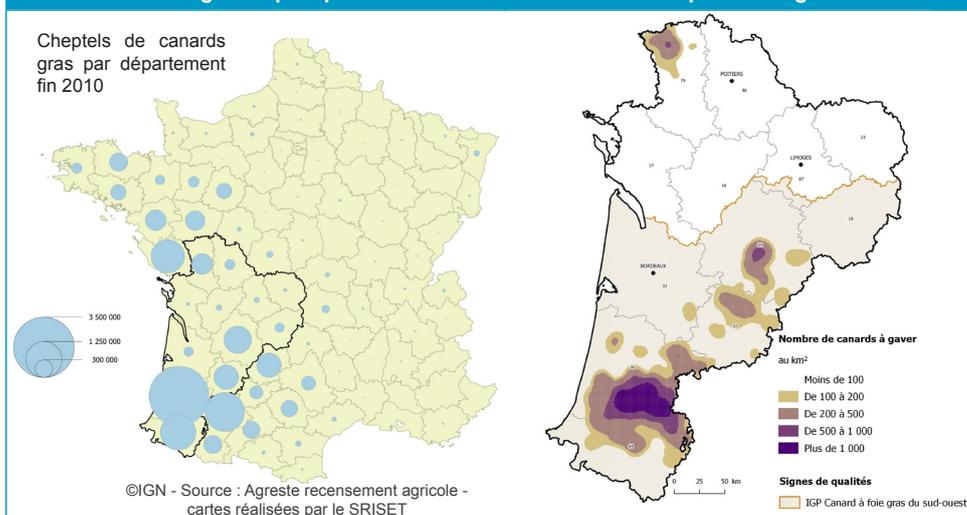
# Filière palmipèdes gras

Dernière mise à jour : mai 2017

20,2 millions de canards gras (et 300 000 oies grasses) ont été produits dans les élevages de la région en 2015, soit 56 % de la production nationale. Cela représente 11 100 tonnes de foie gras. Les volumes abattus ont diminué d'un tiers en 2016, suite à l'épizootie de grippe aviaire et aux mesures sanitaires mises en place. La tension sur le marché et les nouvelles normes sanitaires se sont traduites par une hausse des prix en fin d'année. Une part importante de la production se fait au sein de grands groupes associant élevages intégrés et transformation.

## 1- Les élevages (source recensement agricole 2010)

### La région et plus précisément le bassin de l'Adour en première ligne



### Nombre d'exploitations élevant des canards gras

Fin 2010	Ayant plus de 100 canards gras	
	Total	Part de la région dans la France métr.
Charente	27	14
Charente-Maritime	11	5
Corrèze	85	41
Creuse	19	4
Dordogne	506	280
Gironde	47	39
Landes	1 250	961
Lot-et-Garonne	261	192
Pyrénées-Atlantiques	771	430
Deux-Sèvres	121	112
Vienne	26	19
Haute-Vienne	29	17
Nouvelle-Aquitaine	3 153	2 114
France métropolitaine	6 498	4 224
Part de la région dans la France métr.	49%	50%

La région Nouvelle-Aquitaine concentre la moitié des élevages français de canards gras. De nombreux petits élevages cohabitent avec quelques grands, adhérents de groupes coopératifs ou privés. **2 114 élevages** détenaient plus de 100 canards à gaver fin 2010.

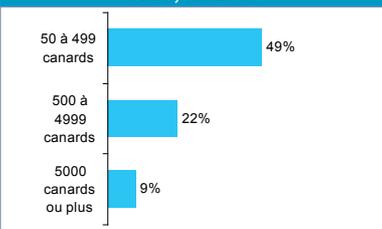
Les **1 260 exploitations spécialisées** dans cette production regroupent 80 % du cheptel total régional. Dans les autres, les canards gras constituent un atelier complémentaire. Les accouveurs ayant un couvoir d'une capacité d'incubation supérieure à 1000 œufs sont moins d'une vingtaine dans la région.

\* estimation au prorata de la PBS volailles grasses dans la PBS totale des exploitations en ayant

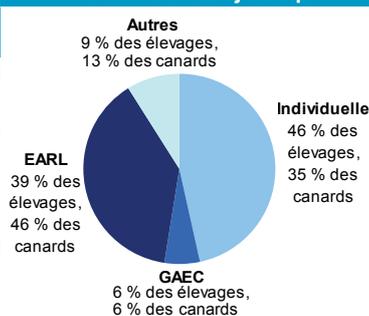
La moitié des élevages détenant de 50 à 499 canards vendent au moins une partie de leur production en circuit court. Cette pratique est moins courante dans les grandes exploitations. Au total, près de 700 fermes de la région commercialisent des volailles gavées en circuit court. Près de 80 % de la production se fait dans des élevages remplissant les cahiers des charges d'IGP ou de Label rouge.

**L'emploi lié aux canards gras dans les élevages est estimé à environ 2 300 équivalents temps plein\*.**

### Proportion d'élevages vendant au moins une partie de leur production de volaille en circuit court, selon leur taille, en 2010



### Répartition des élevages ayant au moins 100 canards gras fin 2010 selon leur forme juridique



Répartition des exploitations selon leur cheptel de canards gras			
Fin 2010	Nombre	% des exploitations	% des canards
moins de 50	773	25%	0%
50 à 199	380	12%	1%
200 à 499	317	10%	1%
500 à 999	394	12%	4%
1 000 à 4 999	802	25%	27%
5 000 à 9 999	328	10%	33%
10 000 à 19 999	133	4%	25%
20 000 à 49 999	26	1%	9%
Total	3 153	100%	100%

Parmi les 2114 élevages détenant au moins 100 canards à gaver fin 2010 :

- 45 % sont situés dans les Landes et 20 % dans les Pyrénées-Atlantiques ;
- 67 % produisent du **maïs grain**, sur une surface moyenne de 27 ha ; 23 % produisent du blé et 15 % du triticale, céréales qui peuvent entrer dans l'alimentation des canards avant gavage.
- 8 % ont moins de 1 ha de SAU, ils détenaient en moyenne 2 300 canards fin 2010 ;
- 22 % des chefs d'exploitation ou premiers coexploitants ont plus de 55 ans.

IPG Canard à foie gras du Sud-Ouest

Les produits du canard à foie gras du Sud-Ouest sont obtenus à partir d'un canard de barbarie ou d'un canard mulard élevé, gavé, abattu et transformé dans une zone définie. En Nouvelle-Aquitaine : Corrèze, Dordogne, Gironde, Landes, Lot et Garonne, Pyrénées-Atlantiques et 17 communes de Haute-Vienne. La seule céréale utilisée pendant le gavage est la maïs récolté dans cette aire géographique. Depuis le couvoir jusqu'à l'élaboration du produit fini, sur toute la filière, est mis en place un système de traçabilité matérialisé par des documents qui seront enregistrés et par la tenue d'une compatibilité matière par chaque opérateur de la filière (couvoir, éleveur, gaveur, abattoir, découpeur, conserveur et marchand d'aliments).

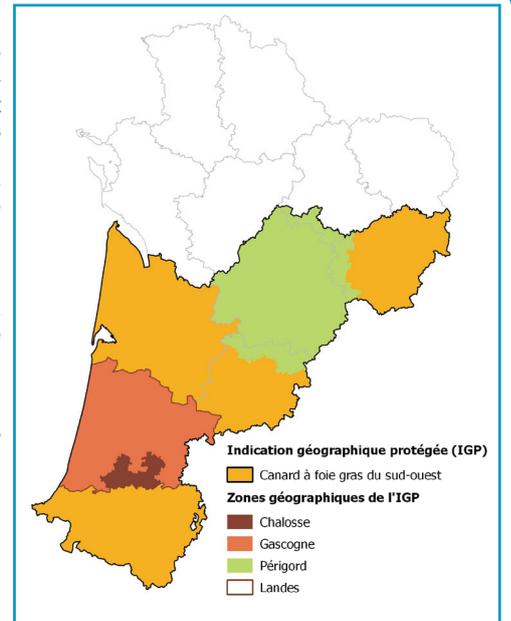
L'étiquetage du produit commercialisé comprend obligatoirement :

- la mention « Canard à foie gras du Sud-Ouest », complétée éventuellement du nom de la petite zone dans le cas où le canard aura été élevé, engraisé et transformé dans cette petite zone (en Nouvelle-Aquitaine : Chalosse, Gascogne, Landes, Périgord),
- le nom de l'organisation de contrôle agréée par les pouvoirs publics.

La production comporte plusieurs phases, qui peuvent être réalisées dans des élevages différents :

- accoupage : les canetons sont livrés en élevage au plus tard le lendemain de l'éclosion.
- préparation : jusqu'à 42 jours
- prégavage : jusqu'à 80 jours
- gavage : pendant 10 jours minimum

Après 42 jours, les canards ont obligatoirement accès à un parcours non bétonné en plein air.

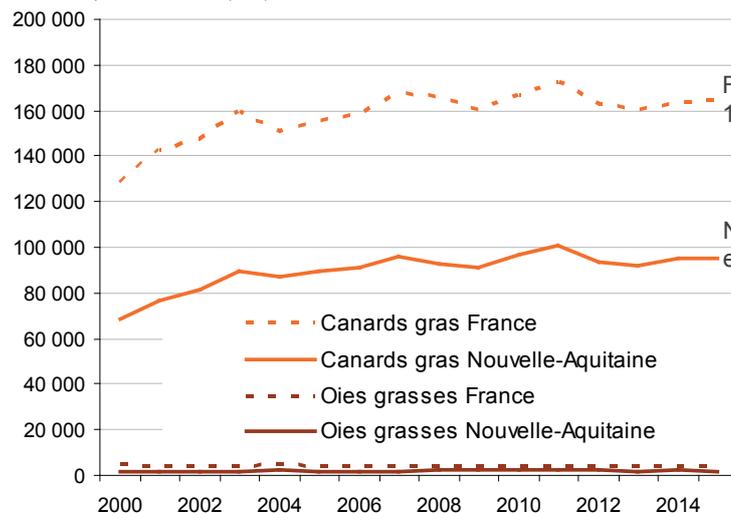


©IGN - Source : INAO - carte réalisée par le SRISET

## 2- La production dans les élevages

### Volumes produits dans les élevages de la région et de France

en tonnes équivalent carcasse (TEC)



France : 35,9 millions de canards gras produits en 2015 soit 164 400 TEC, dont 18 800 tonnes de foie gras

Nouvelle-Aquitaine : 20,2 millions de canards gras produits en 2015 soit 95 200 TEC, dont 10 900 tonnes de foie gras

**En 2016, la production nationale devrait être amputée d'environ un quart, et la régionale d'un tiers (cf ci-dessous)**

Faute de débouché hors foie, la production d'oies grasses reste marginale

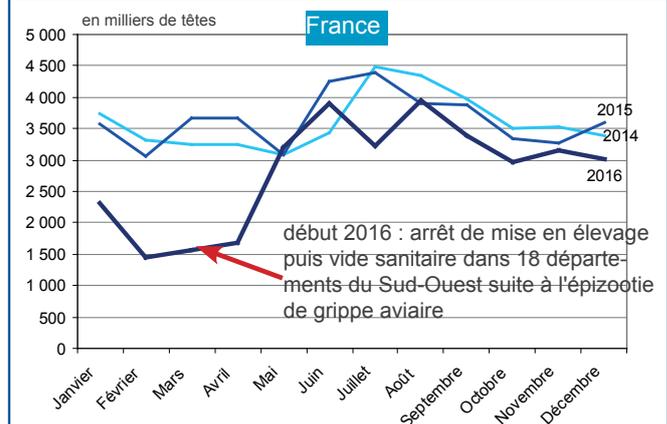
Source : Agreste Statistique agricole annuelle

En faisant l'hypothèse d'un prix moyen de 20 € par kg de foie gras et de 2,80 € par kg de carcasse hors foie, la valeur brute de la production de volaille grasse dans les élevages de la région peut être estimée en 2015 à **450 millions d'€**.

À prix constant, la chute d'un tiers de la production régionale en 2016 suite au virus influenza générerait donc une baisse de 150 millions d'€. Mais la chute de l'offre a tiré les prix vers le haut en 2016, ce qui compense en partie cette baisse.

La vente directe et la transformation à la ferme permettent une valorisation à des prix supérieurs à ceux de cette estimation pour de nombreux petits éleveurs qui ne représentent cependant qu'une faible part de la production.

### Mises en place de canetons à gaver (éclosions - exportations + importations)

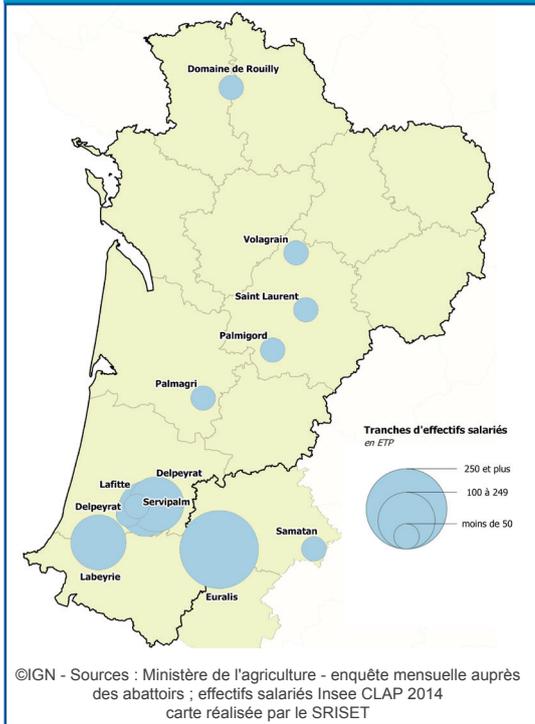


Source : Agreste, à partir de l'enquête mensuelle auprès des établissements de sélection et de multiplication de volailles

### 3- Les abattages

À moins de 10 000 canards par an, l'abattage à la ferme est autorisé. Les statistiques ci-dessous ne tiennent compte que des abattages réalisés en abattoir.

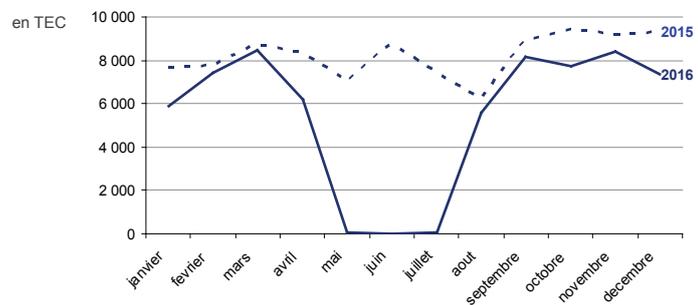
#### Principaux abattoirs de palmipèdes gras selon leur tranche d'effectif salarié



Douze abattoirs localisés en Nouvelle-Aquitaine ont abattu des palmipèdes gras en 2016 : près de 9 millions de têtes, soit 37 milliers de TEC. Cinq abattoirs sont situés en Dordogne et quatre dans les Landes. Le plus gros de la région est situé en Pyrénées-Atlantiques. Les flux sont importants avec les abattoirs situés en Occitanie. Suite au vide sanitaire imposé consécutivement à l'épizootie de grippe aviaire, les volumes abattus ont diminué d'un tiers par rapport à 2015, en Nouvelle-Aquitaine comme en Occitanie.

Au niveau national, les volumes abattus en abattoir ont diminué de 26 % en 2016 (103 milliers de TEC contre 139).

#### Volumes de palmipèdes gras abattus dans les abattoirs de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie



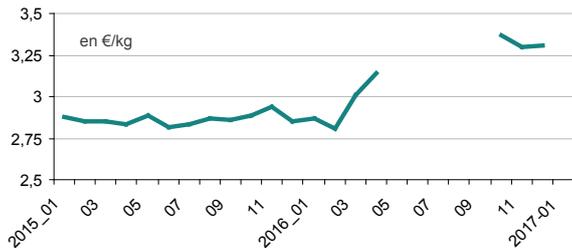
Source : Ministère de l'agriculture - enquête mensuelle auprès des abattoirs

### 4- L'évolution des prix

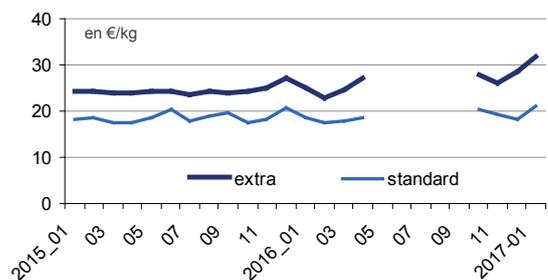
#### Prix de la production

La diminution de l'offre fait grimper les prix fin 2016.

#### Cotation de la cuisse canard gras



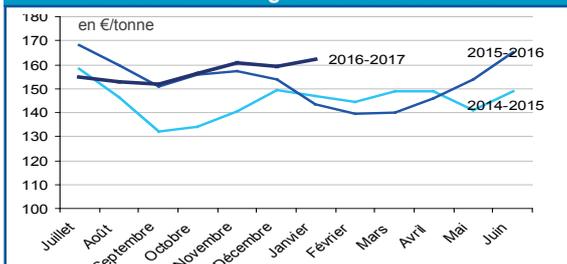
#### Cotation du foie gras de canard



Source : RNM - FranceAgriMer

#### Prix des intrants

#### Cotation du maïs grain rendu Bordeaux



Source : FranceAgriMer

L'alimentation est faite essentiellement à base de maïs grain.

## 5- Résultats économiques des élevages

Principaux agrégats comptables		
Moyenne par exploitation ayant un élevage de palmipèdes gras, en 2015 en €	Nouvelle-Aquitaine	Reste de la France métro.
<b>Production exercice</b>	247 000	219 700
Charges approvisionnement	117 300	107 100
Autres charges	68 900	54 100
<b>Valeur ajoutée</b>	60 800	58 500
Subventions exploitation reçues	18 600	18 400
Indemnités assurances	1 600	3 300
Fermages et loyers	8 100	7 600
Impôts et taxes	1 700	1 700
Charges de personnel	10 700	4 100
<b>Excédent brut exploitation (EBE)</b>	60 400	66 800
Dotations aux amortissements	30 300	26 600
<b>Résultat exploitation</b>	30 200	40 500
Charges financières	5 400	4 900
<b>Résultat courant avant impôts (RCAI)</b>	25 100	36 300
Nombre d'unités de travail non salarié (utans)	1,3	1,5
<b>RCAI par utans</b>	19 400	24 000

En 2015, le réseau d'information comptable agricole (RICA) comporte dans son échantillon 47 exploitations produisant des palmipèdes gras ou prêts à gaver (effectif annuel moyen de plus de 20 palmipèdes gras) en Nouvelle-Aquitaine. Elles représentent 2 200 exploitations moyennes ou grandes.

Leur excédent brut d'exploitation (EBE) est inférieur en Nouvelle-Aquitaine à la moyenne du reste de la France mais il devient plus favorable lorsqu'on le rapporte au travail non salarié.

La moitié se trouvent dans l'otex "exploitations avicoles spécialisées". Celles-ci ont un EBE plus favorable en Nouvelle-Aquitaine. La filière du gras représente 64 % de leur produit brut, proche de la moyenne nationale.

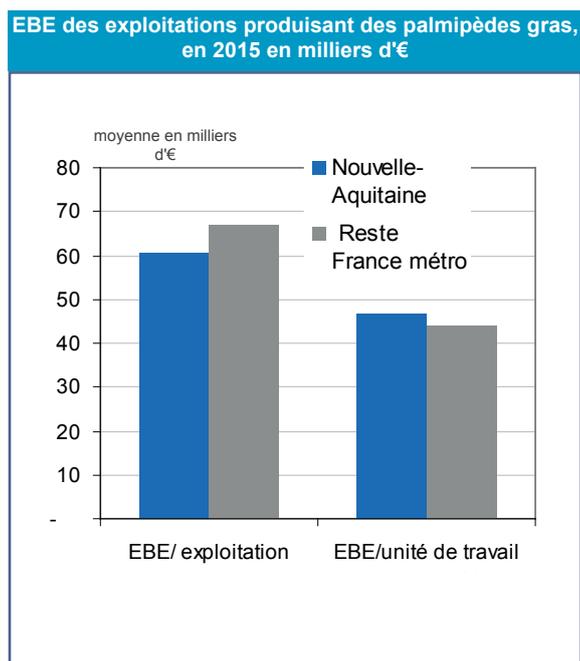
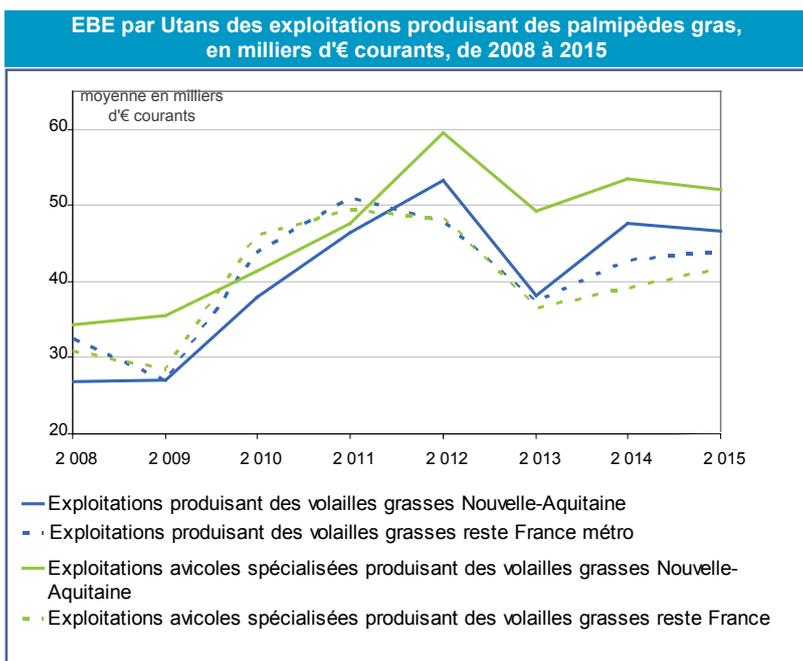
Les résultats moyens 2015 des exploitations produisant des palmipèdes gras mais non spécialisées en aviculture sont moins élevés en Nouvelle-Aquitaine que dans le reste de la France. Dans ces exploitations, la dépendance du résultat à la filière du gras est plus forte. En effet, 40 % du produit brut est apporté par la filière du gras contre 25 % dans le reste de la France.

En 2015, en Nouvelle-Aquitaine, le groupe des exploitations élevant des canards prêts à gaver présente un EBE moyen par Utans de 40 % supérieur à celles pratiquant le gavage. Elles sont d'une taille économique supérieure mais mobilisent moins de main d'oeuvre. Les exploitations combinant les deux activités sont trop peu nombreuses dans le RICA pour que leurs résultats soient exploitables.

Depuis 2008, en Nouvelle-Aquitaine, les résultats économiques des exploitations agricoles produisant de la volaille grasse sont plus favorables lorsqu'elles sont spécialisées en aviculture. En 2013, les cours élevés des céréales ont entraîné les charges d'alimentation à la hausse et impacté les résultats. La conjoncture a été moins défavorable en 2014 et 2015.

Résultats économiques des exploitations produisant des volailles grasses en 2015				
Moyenne par exploitation en €	Exploitations avicoles spécialisées		Exploitations non spécialisées en aviculture	
	Nouvelle-Aquitaine	Reste France métro	Nouvelle-Aquitaine	Reste France métro
		67 900		61 200
EBE/UTANS	52 000	41 700	36 300	47 400
Part du produit brut apportée par la filière du gras	64%	65%	40%	25%

Source : Agreste RICA



Source : Agreste RICA

## 6- Les principales entreprises de la filière

Les producteurs commercialisant en circuit court représentent 12 % de la production. 88 % se fait au sein de structures intégrées dans une organisation verticale de la filière, le plus souvent au sein d'un des quatre grands groupes suivants.

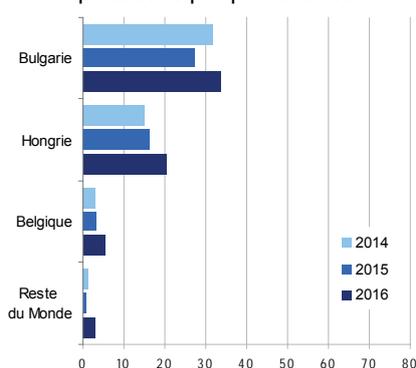
Euralis	Maïsadour	Lur Berri	Vivadour
Coopérative agricole, 700 producteurs de palmipèdes adhérents, dont la moitié dans le Sud-Ouest	Coopérative agricole, 370 producteurs de palmipèdes adhérents	Coopérative agricole, 240 producteurs de palmipèdes adhérents	Coopérative agricole, 180 producteurs de palmipèdes adhérents dans les Landes ou le Gers
4 millions de canards IGP Sud-Ouest, commercialisés sous les marques Montfort, Rougié... et de nombreuses marques de distributeurs	La coopérative Maïsadour et ses filiales Excel, Canadour, Palmadour et Provif ont produit, durant l'exercice 2015-2016, 4,3 millions de palmipèdes gras, commercialisés sous les marques Delpeyrat, Comtesse du Barry, Sarrade...	3,8 millions de canards gras IGP Sud-Ouest produits, commercialisés sous la marque Labeyrie.	2,1 millions de canards gras IGP Sud-Ouest produits
Siège à Lescar (64) ; abattage et transformation principalement à Maubourguet (Hautes-Pyrénées)	Usine et siège de Delpeyrat à Saint-Pierre-du-Mont (40) ; abattoir à Saint-Sever (40)	Abattage et principal site de fabrication à Came (64)	Delpeyrat (groupe Maïsadour) et Fleurons de Samatan, absorbent 90 % des volumes  Abattage et transformation principalement à Samatan (Gers)

## 7- Commerce extérieur

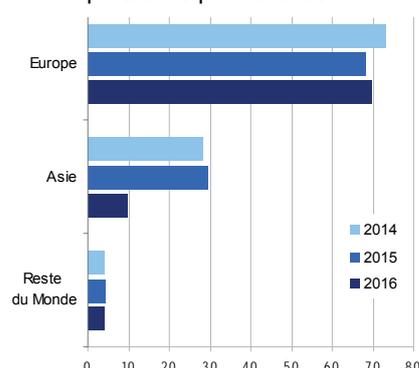
### Détérioration de l'excédent commercial en 2016

Commerce extérieur français de foie gras et préparations à base de foie gras en millions d'€

Importations par provenance



Exportations par destination



Source : Douanes

## 8- Organismes professionnels agréés et instituts techniques



Le **CIFOG** (Comité Interprofessionnel des Palmipèdes à Foie Gras), reconnu par les pouvoirs publics depuis 1987, réunit l'ensemble des acteurs professionnels de la filière des palmipèdes Gras. Cette interprofession regroupe :

- le Syndicat National des Accouveurs
- la Confédération Française de l'Aviculture
- la Fédération Nationale des Producteurs de Palmipèdes à Foie Gras
- la Fédération Nationale des Découpeurs de Palmipèdes Gras
- la Fédération française des Industries d'Aliments Conservés (FIAC)
- l'Association Inter-régionale des Artisans Conservateurs du grand Sud-Ouest.



L'**ITAVI** est un organisme de recherche appliquée indépendant pour les filières avicole, cunicole et piscicole.

Le **CEPSO** (Centre d'étude des palmipèdes du Sud-Ouest) est l'organisme d'interface et de coordination technico-économique des Chambres d'Agriculture pour la filière palmipèdes gras dans 12 départements du Sud-Ouest (ex-Aquitaine, ex-Midi-Pyrénées + Corrèze).



**Palmipôle** est un pôle de recherche-expérimentation-transfert sur le canard à foie gras basé dans les Landes et en Dordogne. Ce pôle structuré sous la forme d'un GIS (groupement d'intérêt scientifique) intègre quatre entités impliquées dans le continuum recherche-développement-transfert : l'INRA, l'ITAVI, le CEPSO et ASSELDOR.



**Agreste**

©AGRESTE  
2017

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1

Cette fiche est disponible sur le site internet de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine :  
[www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr)

Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49

Courriel : [contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)